



La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 25-avr.-2018 Date de révision 31-oct.-2019 Numéro de révision 4

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur du produit

Code produit E14220 PBV000268

Nom du produit MFC Red

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant de système de lait

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto

Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia

Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;

9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619

Numéro de téléphone du

fournisseur

Australia: +61 8 8245 6901 New Zealand: 0800 772 227

USA: 206 462 5212 EU: +44 20 7193 7370 Singapore: 800 616 3122

E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Aucune information disponible

Numéro d'appel d'urgence Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Australie	000



ÉTATS-UNIS	15 ou autre numéro d'urgence	
Royaume-Uni	999	
Pays	Numéro d'appel d'urgence	
Australia	000	
United States	911	
U.K.	999	

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

regionion (OL) ii 12/2/2000	
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B -
	(H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 3 - (H412)

# 2.2. Éléments d'étiquetage



#### mention d'avertissement DANGER

#### mentions de danger

- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme

### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
- P102 Tenir hors de portée des enfants
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

### Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disponibilité du grand public

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

>>-

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Sans objet.

# 3.2 MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	N° d'enr. REACH
Lactic acid	201-196-2	50-21-5	1-10%	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Glycolic acid	201-180-5	79-14-1	1-10%	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Benzyldimethyldodecyla mmonium chloride	205-573-9	139-07-1	1-10%	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible

# Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **Rubrique 4 : Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

personnel de premiers secours

Conseils généraux	onsulter immédiatement un médec	cin. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

**INHALATION**Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque

d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et

vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter

immédiatement un médecin.

**INGESTION**NE PAS faire vomir. Nettover la bouche à l'eau puis boire une grande quantité

d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du Vérifier que le personnel médical est conscient des m

Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la

contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter

MFC Red Date de révision 31-oct.-2019

le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le

bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Sensation de brûlure.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas

faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut

se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et

s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension

différentielle élevée.

# Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction

déconseillés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Attention! Corrosive material. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**AUTRES INFORMATIONS** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes**Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien

ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des

enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Mesures de gestion des risques** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de **(RMM)** sécurité.

# RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

MFC Red Date de révision 31-oct.-2019

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes

réglementaires locaux

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Écran de protection faciale.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Aucun(e) connu(e)

Tablier de protection chimique.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

# Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide aspect rouge

Odeur caractéristique

couleurrougeseuil olfactifSans objet

PropriétéVALEURSRemarques MéthodepH1.7Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Point de fusion / congélation aucune donnée disponible Point / intervalle d'ébullition aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) point d'éclair aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) taux d'évaporation aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) inflammabilité (solide, gaz) aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limite d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure d'inflammabilité aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité aucune donnée disponible

pression de vapeur aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)
densité de vapeur aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)
Densité relative aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau solubilité(s) aucune donnée disponible

Coefficient de partage : Not Applicable

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

MFC Red Date de révision 31-oct.-2019

température de décomposition Viscosité cinématique

viscosité

aucune donnée disponible aucune donnée disponible aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

point de ramollissement masse molaire Teneur en COV (%) Densité de liquide Masse volumique apparente granulométrie

distribution granulométrique

Aucune information disponible Aucune information disponible

# Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

aucune donnée disponible.

# 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e). Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides, Bases, Agent comburant.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

# **Rubrique 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

>>

**INHALATION** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). Inhalation of corrosive fumes/gases may cause coughing, choking, headache, dizziness, and weakness for several hours. Pulmonary edema may occur with tightness in the chest, shortness of breath, bluish skin, decreased blood pressure, and increased heart rate. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une

irritation des voies respiratoires.

contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque de graves

lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact cutané Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures.

**INGESTION** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

# Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. PEUT ENTRAÎNER UNE CÉCITÉ. Toux et/ ou respiration

sifflante.

#### Mesures numériques de toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5,692.00 mg/kg ETAmél 116.80 mg/l

(inhalation-poussières/brouill

ard)

### Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Lactic acid	= 3543 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	> 7.94 mg/L (Rat) 4 h
Glycolic acid	= 1950 mg/kg (Rat)	-	= 3.6  mg/L (Rat) 4  h > 5.2



			mg/L (Rat)4h
Benzyldimethyldodecylamm	= 400 mg/kg (Rat)	-	-
onium chloride			

# Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque

des brûlures.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Risque de

lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

**cancérogénicité** Aucune information disponible.

toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

# Rubrique 12 : Informations écologiques

# 12.1. Toxicité

écotoxicité

Nom chimique	Toxicité pour les	Toxicité pour les	Toxicité pour les	Daphnia magna (Puce
	algues	poissons	micro-organismes	d'eau)
Glycolic acid	-	96h LC50: > 5000	-	-
		mg/L (Brachydanio		
		rerio)		
Benzyldimethyldodecyl	-	-	EC50 = 1.43  mg/L  10	-
ammonium chloride			min	
			EC50 = 1.62 mg/L 5	
			min	

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

*>>*-

# 12.3. Potentiel de

bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Nom chimique	log Pow
Glycolic acid	-1.11

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible. Mobilité dans les sols

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Glycolic acid	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne	
	s'applique pas	

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

# Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits non Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets utilisés

conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

# Rubrique 14: Informations relatives au transport

NON RÉGLEMENTÉ IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ 14.1 N° ONU 14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ 14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ NON RÉGLEMENTÉ 14.4 Groupe d'emballage

14.5 Polluant marin Sans objet 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Aucune information disponible 14.7 Transport en vrac

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

NON RÉGLEMENTÉ RID 14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ

14.2 Nom d'expédition	NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR
14.1 N° ONU
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage

NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

IATANON RÉGLEMENTÉ14.1 N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON REGULATED14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

# Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Lactic acid	RG 5,RG 14,RG 15,RG 15bis,RG	-
50-21-5	20bis	
Benzyldimethyldodecylammonium	RG 66	-
chloride		
139-07-1		

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

# Polluants organiques persistants

Sans objet.

MFC Red Date de révision 31-oct.-2019

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### **Additional Regulatory Information:**

This SDS complies with legislative requirements in Australia, including Safe Work Australia guidelines, Australian Dangerous Goods Code and the criteria for the Globally Harmonised System (GHS) of Classification and Labelling of Chemicals

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

# Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

# RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

# Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 25-avr.-2018

Date de révision 31-oct.-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité